



Soirée-débat du Mercredi 29 avril 2009

(Avec la collaboration du Collectif des exilés du X^e arrondissement)

LE DROIT D'ASILE A PARIS

Salle des fêtes de la Mairie du 3^{ème} arrondissement, 3 rue Eugène Spuller
19H30- 22h00

Intervenants :

- M. Jean-Pierre Guardiola, chef du service « Asile » du **Ministère de l'Immigration**
- M. Emmanuel Terray, responsable du groupe de travail « étrangers et immigrés », **Ligue des Droits de l'Homme (LDH)**,
- M. Patrick Delouvin, responsable pour la France du pôle « Actions », **Amnesty International France**.
- Un membre de la **Commission pour les libertés publiques du Parlement européen** (à confirmer)

Modératrice : Martine Royo (Amnesty International France)

Sollicitée, la Préfecture de police de Paris n'a pas souhaité être représentée

19H30 Présentation de la soirée

19H40 Diaporama sur les demandeurs d'asile afghans ou irakiens qui vivent dans la rue autour de la Gare de l'Est. Récits de demandeurs d'asile qui ont fui leur pays en guerre, recueillis dans le jardin Villemin et le square Alban Satragne.

20H00 Débat

1) **Les difficultés d'accès à la procédure d'asile** pour les étrangers qui demandent la protection de la France (19H30 - 20H15)

Questions de la salle

2) **Le problème des étrangers mineurs qui vivent dans la rue.** Y a t-il assez de places dans les foyers d'accueil et les programmes sont ils adaptés ? Pourquoi certains enfants en sortent-ils aussi vite ?

20H30-21H00 Questions de la salle

3) La politique européenne : **le règlement du 18 février 2003 dit Dublin II.** Ses effets pervers.

21H00-21H30

Questions de la salle.